

#encouverture



Marie-Louise, réserviste du 3^e RPIMa (Carcassonne).



« Je me suis engagée dans la réserve à 18 ans pour 'tester' les métiers de la gendarmerie et mener une action citoyenne. Aujourd'hui, à 31 ans, j'y consacre 40 à 50 jours par an. Nous intervenons sur des missions de terrain – surveillance du réseau ferré, cambriolages, plan Vigipirate, etc. – qui comportent des risques. La plupart des protections liées à la vie civile ne les prennent pas en charge ou imposent un surcoût élevé. D'où la nécessité d'une protection adaptée ! »

— Sarah, *maréchal des logis-chef en gendarmerie départementale (Compagnie de Montmorency)*



« Au sein de la réserve, je vais transmettre mes compétences, former d'autres réservistes, partager mon vécu. À 34 ans, après onze ans au sein du 1^{er} régiment de chasseurs (Verdun) et plusieurs blessures en opérations, j'ai dû quitter ce métier. Mon expérience dans l'éclairage et sur les chars Leclerc, en France et hors des frontières, doit être utile. C'est tout le sens de mon engagement. Je suis bien placé aussi, aujourd'hui, pour sensibiliser les réservistes au risque et à la nécessité d'être parfaitement protégés ! »

— Demba, *réserviste du 24^e régiment d'infanterie (Paris)*

Protection militaire pour les réservistes

Pour protéger les réservistes à la hauteur de leur engagement, Unéo, partenaire de la Garde nationale, de l'UNOR et de l'ANORGEND, a conçu une garantie de prévoyance spécifique.

Pour l'UNOR et l'ANORGEND, les deux associations de réservistes des armées, la protection du réserviste est un enjeu majeur, d'autant plus depuis la création de la Garde nationale en 2016 qui a engendré une croissance des effectifs. Entretien avec le lieutenant-colonel Philippe Ribatto, président de l'UNOR, et le capitaine Renaud Ramillon-Deffarges, président de l'ANORGEND.



« Les réservistes sont citoyens mais aussi 'militaires à temps plein' 10 à 110 jours par an. »

— Lieutenant-colonel Philippe Ribatto, président de l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes (UNOR)



« Tous les jours, 1 500 à 2 500 réservistes renforcent les unités de la Gendarmerie nationale. »

— Capitaine Renaud Ramillon-Deffarges, président de la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la Gendarmerie nationale (ANORGEND)

Les réservistes viennent de tous les horizons. Qui sont-ils ?

Philippe Ribatto : Environ 60 % des réservistes Terre, Mer, Air n'ont aucun passé militaire. Un tiers a moins de 35 ans, un bon quart plus de 50 ans. Ils sont avocats, artisans, fonctionnaires, commerçants, étudiants, chômeurs, femmes ou hommes au foyer... Ils sont nombreux à avoir signé leur engagement à servir dans la réserve (ESR) après les attentats de Nice, en 2016.

Renaud Ramillon-Deffarges : La réserve de la Gendarmerie nationale représente plus de 30 000 personnes. Un tiers sont des anciens de l'arme – retraités, anciens gendarmes volontaires, etc. –, les deux autres tiers sont des civils d'origine. Les motivations d'engagement sont multiples : la volonté de s'investir auprès des populations, la formation, ➡



Un quart des réservistes Terre, Mer, Air, directions et services, a plus de 50 ans.

Témoignages de deux réservistes très engagés



#encouverture

➔ Unéo et la protection des réservistes

la préparation d'un concours d'entrée dans l'arme, etc. Chaque année, 15 % des réservistes opérationnels réussissent le concours de sous-officier.

Quel est le rôle de la réserve opérationnelle sur le terrain ?

R. R.-D. : Tous les jours, 1 500 à 2 500 réservistes renforcent les unités de la gendarmerie : surveillance de proximité, contrôles routiers, service d'ordre comme lors du Tour de France.

Ph. R. : Nos réservistes – Terre, Mer, Air, Service de santé des armées, etc. – exercent des missions opérationnelles en lien avec leur formation et leurs compétences. Ils peuvent, par exemple, remplacer des militaires partis en Opex.

Les réservistes sont exposés au même titre que les militaires d'active. Comment sont-ils protégés ?

Ph. R. : Les réservistes sont citoyens mais aussi « militaires à temps plein » 10 à 110 jours par an, avec les risques que cela induit.



Le volet prévoyance est trop souvent négligé au moment de la signature de l'ESR. Une invalidité temporaire ou définitive peut avoir de graves conséquences sur la vie civile.

R. R.-D. : Nous militons, depuis plusieurs années, pour un socle de protection sociale commun à tous les réservistes, rapide à mettre en œuvre – en plus de la réparation intégrale du préjudice de l'État –, de manière à ce que le réserviste ne soit à aucun moment privé de ressources financières après un accident invalidant. C'est un devoir.

La réserve de la Gendarmerie nationale compte plus de 30 000 personnes, soit près de 45 % de la réserve des armées.

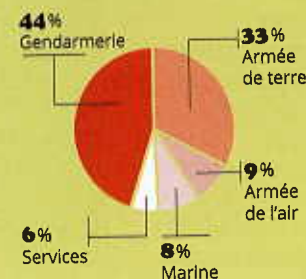
Chiffres-clés de la composante militaire de la Garde nationale

Source : SGGN

68 817

réservistes dans les armées fin 2018.

Répartition des réservistes au sein de la réserve opérationnelle.



20,6 %

des réservistes sont des femmes.

31,1 jours

sont consacrés en moyenne par chaque réserviste à ses missions.

Prévoyance-Réserviste : une protection dédiée

Prévoyance-Réserviste, c'est la nouvelle protection créée par Unéo pour les réservistes¹. Elle tient compte des besoins en prévoyance exprimés par les autorités en charge de la réserve et les associations de réservistes, sachant que la santé est, la plupart du temps, prise en charge par la protection sociale de l'activité professionnelle civile. Objectif : protéger des conséquences d'un accident survenu en activité de réserve. Prévoyance-Réserviste intervient très rapidement, parallèlement au traitement du dossier par l'État au titre du principe de réparation intégrale du préjudice. Pour éviter tout risque de précarité financière, Unéo verse une allocation forfaitaire dès le premier jour d'arrêt de travail² et un capital forfaitaire en cas d'invalidité permanente, d'invalidité permanente absolue ou de décès, selon

la formule souscrite. Pas de surprise : les montants du capital et de l'allocation versés sont définis à la signature du contrat. Pendant les périodes de réserve, les trajets travail/domicile-lieu de réserve sont également pris en compte dans la protection.

Une adhésion rapide et simple sur Internet

Quel que soit son statut – étudiant, salarié du privé, fonctionnaire, en recherche d'emploi, retraité, etc. –, sa situation familiale, son âge, les missions effectuées, le réserviste a le choix entre trois formules. Accessible dès 2,31 €, la cotisation est adaptée au caractère temporaire de son activité de réserve. L'adhésion se fait en quelques clics sur groupe-uneo.fr, sans aucun questionnaire médical.



40 €/jour

c'est l'allocation forfaitaire versée à un réserviste salarié à temps partiel durant son arrêt de travail à la suite d'un accident survenu pendant son trajet pour se rendre sur le lieu de la mission, avec la Formule 1 de Prévoyance-Réserviste.



60 000 €

c'est le capital versé à la famille d'un réserviste salarié en entreprise et victime d'un accident grave lors de son activité de réserve entraînant son décès, avec la Formule 2 de Prévoyance-Réserviste.

Unéo, employeur de réservistes

Partenaire de la réserve opérationnelle depuis 2012, la Mutuelle a signé une convention avec le ministère des Armées qui permet à ses salariés de prendre, sur leur temps de travail, jusqu'à 20 jours par an au profit des forces armées. La Mutuelle renforce ainsi son engagement auprès de la Garde nationale et des associations de réservistes.

1. Pour la réserve opérationnelle de premier niveau (RO1).
2. Pour les Formules 1 et 2 (hors Formule ER).